GOUVERNANCE
DU SECTEUR PARAPUBLIC :
ENTREPRISES
ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Gestion financière des entreprises publiques, reddition des comptes et risques budgétaires

FRSP03	PARIS

2 SEMAINES
du 27/09/2027 au 08/10/2027

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifope.fr

Gestion financière des entreprises publiques, reddition des comptes et risques budgétaires

OBJECTIFS

- **Appréhender le rôle** des entreprises publiques dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement.
- **Définir une politique d'information** et permettre à l'État d'exercer un actionnariat actif et éclairé.
- **Clarifier les mandats** et objectifs des entreprises publiques et en suivre l'exécution.
- **Mettre en place** des systèmes d'information pour suivre, contrôler et évaluer la performance.
- **Entretenir un dialogue structuré** avec les organes de contrôle interne et externe de l'État.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Entreprises publiques** : classification et fonctions afin de clarifier le périmètre du portefeuille de l'État.
- **Suivi des entreprises** : cadre institutionnel, outils et processus de reporting et d'alerte.
- **Stratégie de l'État actionnaire** : définition des objectifs, priorités sectorielles et déclinaison en lettres de mission et contrats d'objectifs.
- **Analyse des états financiers des entreprises publiques** : lecture et interprétation des comptes pour apprécier situation économique, risques et besoins d'appui.
- **Performance et résultats de l'État actionnaire** : fixation de cibles financières et non financières et évaluation de l'efficacité globale de la politique actionnariale.
- **Rapports annuels sur la gestion des entreprises publiques** : conception, élaboration, validation, diffusion et accessibilité de rapports consolidés (contenu, indicateurs, analyses).

POUR QUI ?

Parlementaires, administrateurs et personnels des entreprises publiques, conseillers des administrations et entreprises publiques, agents chargés de la promotion de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, fonctionnaires des ministères des finances et du portefeuille de l'État, membres des corps de contrôle interne et magistrats financiers.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Cycle structuré** couvrant gouvernance, performance, intégrité et reporting, orienté vers des résultats concrets pour l'État actionnaire.
- **Alignement sur les meilleures pratiques** internationales et les réformes récentes de la gouvernance des entreprises publiques.
- **Études de cas et outils** directement transposables dans les administrations et entreprises publiques.
- **Renforcement immédiat** des compétences stratégiques et analytiques des cadres en charge du portefeuille public.